

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 16 MARS 2022

Compte-rendu : affiché au siège de la CAPCA du 18/03/2022 au 18/05/2022

Début de séance : 15h15

Secrétaire de séance : Véronique CHAIZE

Présents : 57
Procurations : 11
Votants : 68

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/36 : BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget Général pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/37 : BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget général pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTE S OU EXCÉDEN T
Résultats reportés		1 577 593,04 €	3 635 603,31 €		3 635 603,31 €	1 577 593,04 €
Opérations de l'exercice	31 661 061,91 €	32 803 416,99 €	10 573 646,93 €	15 747 151,28 €	42 234 708,84 €	48 550 568,27 €
Totaux	31 661 061,91 €	34 381 010,03 €	14 209 250,24 €	15 747 151,28 €	45 870 312,15 €	50 128 161,31 €
Résultat de clôture	- €	2 719 948,12 €	- €	1 537 901,04 €	- €	4 257 849,16 €

Besoin de financement	- €
Excédent de financement	1 537 901,04 €

Reste à réaliser	3 815 679,65 €	2 740 998,29 €
------------------	-------------------	-------------------

Besoin de financement	1 074 681,36 €
-----------------------	-------------------

Excédent de financement	- €
Besoin total de financement	€
Excédent total de financement	463 219,68 €

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/38 : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget principal 2021 :
 - 0 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - 2 719 948,12 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/39 : BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS COMMERCIALES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget annexe Activités commerciales pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/40 : BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS COMMERCIALES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget annexe activités commerciales pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTE S OU EXCEDEN T
Résultats reportés	- €	- €	334	- €	334	- €
Opérations de l'exercice	1 192 867,87 €	1 192 867,87 €	707 626,94 €	933 637,97 €	1 900 494,81 €	2 126 505,84 €
Totaux	1 192 867,87 €	1 192 867,87 €	1 041 796,76 €	933 637,97 €	2 234 664,63 €	2 126 505,84 €
Résultat de clôture	- €	- €	108 158,79 €	- €	108 158,79 €	- €

Besoin de financement	108 158,79 €
Excédent de financement	- €

Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €
------------------	--------	--------

Besoin de financement	- €
Excédent de financement	- €

Besoin total de financement	108 158,79 €
Excédent total de financement	- €

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/41 : BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS COMMERCIALES – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget annexe activités commerciales 2021 :
 - 0 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/42 : BUDGET ANNEXE BATIMENTS INDUSTRIELS – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget annexe Bâtiments industriels pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/43 : BUDGET ANNEXE BATIMENTS INDUSTRIELS – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget annexe bâtiments industriels pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTE S OU EXCÉDENT
Résultats reportés	- €	- €	280 773,25 €	- €	280 773,25 €	- €
Opérations de l'exercice	355 106,70 €	428 897,89 €	1 457 325,45 €	897 712,14 €	1 812 432,15 €	1 326 610,03 €
Totaux	355 106,70 €	428 897,89 €	1 738 098,70 €	897 712,14 €	2 093 205,40 €	1 326 610,03 €
Résultat de clôture	- €	73 791,19 €	840 386,56 €	- €	766 595,37 €	- €

Besoin de financement	840 386,56 €
Excédent de financement	- €

Reste à réaliser	28 917,92 €	97 720,16 €
------------------	-------------	-------------

Besoin de financement	- €
Excédent de financement	68 802,24 €

Besoin total de financement	771 584,32 €
Excédent total de financement	- €

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/44 : BUDGET ANNEXE BATIMENTS INDUSTRIELS – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget annexe bâtiments industriels 2021 :
 - 73 791,19 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/45 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget annexe Assainissement Collectif pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/46 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget annexe Assainissement Collectif pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTE S OU EXCÉDENT
Résultats reportés		16 571,09 €	1 112 864,76 €		1 112 864,76 €	16 571,09 €
Opérations de l'exercice	4 659 531,93 €	5 617 432,79 €	5 505 675,19 €	5 696 838,77 €	10 165 207,12 €	11 314 271,56 €
Totaux	4 659 531,93 €	5 634 003,88 €	6 618 539,95 €	5 696 838,77 €	11 278 071,88 €	11 330 842,65 €
Résultat de clôture	- €	974 471,95 €	921 701,18 €	- €	- €	52 770,77 €

Besoin de financement	921 701,18 €
Excédent de financement	- €

Reste à réaliser	1 330 222,80 €	1 291 138,04 €
------------------	-------------------	-------------------

Besoin de financement	39 084,76 €
Excédent de financement	- €

Besoin total de financement	960 785,94 €
Excédent total de financement	- €

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/47 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget annexe Assainissement Collectif 2021 :
 - 960 785,94 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - 13 686,01 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/48 : BUDGET ANNEXE SPANC – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget annexe SPANC pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/49 : BUDGET ANNEXE SPANC – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget annexe SPANC pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTE S OU EXCÉDEN T
Résultats reportés	- €	126 715,08 €		27 769,23 €	- €	154 484,31 €
Opérations de l'exercice	177 348,92 €	166 726,59 €		3 794,58 €	177 348,92 €	170 521,17 €
Totaux	177 348,92 €	293 441,67 €	- €	31 563,81 €	177 348,92 €	325 005,48 €
Résultat de clôture	- €	116 092,75 €	- €	31 563,81 €	- €	147 656,56 €

Besoin de financement	- €
Excédent de financement	31 563,81 €

Reste à réaliser	
------------------	--

Besoin de financement	- €
-----------------------	-----

Excédent de financement	- €
Besoin total de financement	- €
Excédent total de financement	31 563,81 €

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/50 : BUDGET ANNEXE SPANC – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget annexe SPANC 2021 :
 - 0 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - 116 092,75 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/51 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget annexe Eau Potable pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/52 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget annexe Eau Potable pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTE S OU EXCÉDE NT
Résultats reportés	- €	- €	1 336 616,04 €		1 336 616,04 €	- €
Opérations de l'exercice	2 961 109,33 €	3 473 667,41 €	3 359 187,40 €	5 633 636,23 €	6 320 296,73 €	9 107 303,64 €
Totaux	2 961 109,33 €	3 473 667,41 €	4 695 803,44 €	5 633 636,23 €	7 656 912,77 €	9 107 303,64 €
Résultat de clôture	- €	512 558,08 €	- €	937 832,79 €	- €	1 450 390,87 €

Besoin de financement	- €	A
Excédent de financement	937 832,79 €	

Reste à réaliser	B	90 673,80 €	126 560,00 €	C
Besoin de financement		- €		D = B - C
Excédent de financement		35 886,20 €		
Besoin total de financement		- €		E = A - D
Excédent total de financement		973 718,99 €		

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/53 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – AFFÉCTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget annexe eau potable 2021 :
 - 0 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - 512 558.08 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/54 : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte de gestion du budget annexe Transports pour l'exercice 2021

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/55 : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 66 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Vote** le compte administratif du budget annexe Transports pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTE S OU EXCÉDENT
Résultats reportés		669 871,12 €		28 119,39 €	- €	697 990,51 €
Opérations de l'exercice	3 584 720,04 €	3 705 963,64 €	38 343,40 €	43 538,24 €	3 623 063,44 €	3 749 501,88 €
Totaux	3 584 720,04 €	4 375 834,76 €	38 343,40 €	71 657,63 €	3 623 063,44 €	4 447 492,39 €
Résultat de clôture	- €	791 114,72 €	- €	33 314,23 €	- €	824 428,95 €

Besoin de financement

	- €	
Excédent de financement	33 314,23 €	
Reste à réaliser	12 863,50 €	0,00 €
Besoin de financement	12 863,50 €	
Excédent de financement	- €	
Besoin total de financement	- €	
Excédent total de financement	20 450,73 €	

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/56 : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS – AFFÉCTATION DU RÉSULTAT 2021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 68 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Affecte** comme suit le résultat de l'exercice du budget annexe Transports 2021 :
 - 0 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - 791 114,72 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

16h20 : Arrivées de Bernard BROTTES et Corine LAFFONT

16h55 : Départ définitif de Martine FINIELS (procuration d'Olivier CHASTAGNARET)

17h33 : Départ définitif de Michel VALLA (procuration à Roger RINCK)

18h23 : Départ définitif de Christophe MONTEUX

Présents : 56

Procurations : 9

Votants : 65

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/ 57 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 65 pour, 0 contre et 0 abstention,

- Prend acte de l'existence du rapport sur les orientations budgétaires de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, pour l'année 2022, annexé à la présente délibération ;
- Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour l'exercice 2022.

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/58 : ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE "INSERTION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE AYANT POUR SUPPORT D'ACTIVITÉS DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DE NETTOYAGE DE LOCAUX, DE MISE À DISPOSITION DE MAIN D'ŒUVRE ET DE CONFECTION"

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 65 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** le classement des offres, annexé à la présente délibération, de l'accord-cadre intitulé « Insertion et qualification professionnelle ayant pour support d'activités des prestations d'entretien des espaces verts, de nettoyage de locaux, de mise à disposition de main d'œuvre et de confection » ;
- **Attribue** le lot n°1 « prestations d'espaces verts sur le secteur Ouvèze-Payre » à ACCES EMPLOI SERVICES, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n°1 ;
- **Attribue** le lot n°2 « prestations d'espaces verts sur le secteur Eyrieux » à TREMLIN ENVIRONNEMENT, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n°2 ;
- **Attribue** le lot n°3 « prestations d'espaces verts sur le secteur de Vernoux » à TREMLIN ENVIRONNEMENT, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n°3 ;

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

1 rue Serre du Serret, BP 337 – 07 003 Privas Cedex

Téléphone : 04 75 64 07 07 / Fax : 04 75 30 53 94 / agglo@privas-centre-ardeche.fr / www.privas-centre-ardeche.fr

- **Attribue** le lot n°4 « prestation nettoyage des locaux sur le secteur Ouvèze-Payre » à ACCES EMPLOI PRESTATIONS, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n°4 ;
- **Attribue** le lot n°5 « prestation nettoyage des locaux sur le secteur Eyrieux » à ACCES EMPLOI PRESTATIONS, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n° 5 ;
- **Attribue** le lot n°6 « prestation nettoyage des locaux sur le secteur de Vernoux » à ACCES EMPLOI PRESTATIONS, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n°6 ;
- **Attribue** le lot n°7 « prestations mise à disposition de main d'œuvre » à ACCES EMPLOI SERVICES, selon les prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires du lot n°7 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer lesdits lots dudit marché avec les attributaires ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au compte 611 du budget principal de l'année 2022 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à déclarer sans suite la procédure relative au lot n° 8 « prestations confection » de l'accord-cadre intitulé « Insertion et qualification professionnelle ayant pour support d'activités des prestations d'entretien des espaces verts, de nettoyage de locaux, de mise à disposition de main d'œuvre et de confection » ;

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/59 : CESSIION D'UN CHAPITEAU AOC AU PÔLE NATIONAL DU CIRQUE LE PALC

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 65 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Décide de céder un chapiteau de type AOC au pôle national du cirque LE PALC, pour un montant de 60 000 € H.T. ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette cession ;

Dit que les crédits seront inscrits au budget de la collectivité, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

18h45 : Départ temporaire d'Olivier NAUDOT

Présents : 55

Procurations : 9

Votants : 64

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/60 : APPROBATION DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT INTERCOMMUNALE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 64 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Approuve le règlement administratif et financier d'attribution des aides aux travaux de rénovation de l'OPAH Intercommunale ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

18h55 : Départ définitif de Frédéric GARAYT

18h56 : Départ temporaire Isabelle MASSEBEUF (procuration de Christian MARNAS) et retour d'Olivier NAUDOT

Présents : 54

Procurations : 9

Votants : 62

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/61 : APPROBATION DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN DE PRIVAS ET LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 62 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Approuve le règlement administratif et financier d'attribution des aides aux travaux de rénovation de l'OPAH RU pour les communes de Privas et La Voulte-sur-Rhône ;

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

1 rue Serre du Serret, BP 337 – 07 003 Privas Cedex

Téléphone : 04 75 64 07 07 / Fax : 04 75 30 53 94 / agglo@privas-centre-ardeche.fr / www.privas-centre-ardeche.fr

- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

19h00 : Retour d'Isabelle MASSEBEUF (procuration de Christian MARNAS)

Présents : 55
Procurations : 9
Votants : 64

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/62 : DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 POUR L'INGÉNIERIE DE L'OPAH-INTERCOMMUNALE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 64 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'Anah et de la Banque des Territoires ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/63 : DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 POUR L'INGÉNIERIE DE L'OPAH-RU

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 64 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'ANAH et de la Banque des Territoires ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/64 : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AUTONOME DU THÉÂTRE

Cette délibération sera proposée à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.

DÉLIBÉRATION n°2022-03-16/65 : DÉLÉGATION AU SYNDICAT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ARDÈCHE-DRÔME DU PILOTAGE DU PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 64 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Confie au SYTRAD l'élaboration, la validation et le suivi du PLPDMA couvrant le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche ;
- Précise que la Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche participera à toutes les étapes de ce PLPDMA, en particulier la commission consultative d'évaluation et de suivi du PLPDMA ;
- Valide le fait que la Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche et le SYTRAD s'engagent à porter et animer de manière coordonnée les actions de prévention des déchets prévues dans ce programme ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document en lien avec l'opération ;

Fin de séance : 19h03